

Portrait d'adhérent : la parole est à ...

Hélène VIARD GAUDIN, administratrice



« L'aide à domicile joue un rôle de support pour l'usage des aides technologiques ! » - H. Viard Gaudin
(Service d'aide à domicile)



Source : ADPA38.fr

L'ADPA, c'est ...

« Accompagner à Domicile pour Préserver l'Autonomie » est une association créée en 1955, proposant de l'aide et des soins à domicile, avec 4 services :

- Un SAAD – Service d'Aide et d'Accompagnement à domicile
- Une Equipe Spécialisée dans l'accompagnement de personnes atteintes d'Alzheimer (ESA)
- Un SSIAD – Service de Soins Infirmiers et d'Aide à Domicile
- Un SPASAD - Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile (combinant à la fois des soins infirmiers et des aides à domicile)

7jours/7, l'ADPA accompagne, en Isère, 4000 personnes âgée d'une moyenne d'âge de 81 ans avec une perte d'autonomie de plus en plus marquée, et des personnes en situation de handicap.

Quelles sont les offres, les technologies, les partenariats qui vous intéressent ?

Nous avons de l'intérêt pour tout ce qui facilite l'accompagnement à domicile, tant pour l'utilisateur, ses aidants et les professionnels du domicile – Cela comprend :

- Les solutions permettant des plans d'aide adaptés, en réponse aux projets de vie des usagers
- Les solutions permettant de soulager les aidants
- Les solutions permettant de faciliter le travail des professionnels au domicile des usagers
- Les formations des professionnels

Les nouvelles technologies constituent une opportunité pour enrichir ces thèmes, à condition de rester toujours au service du bien-être, de la sécurité et de la qualité de vie à domicile de la personne.

Quelles sont vos perspectives, vos recommandations pour le développement de l'usage des technologies ?

Une personne âgée craint souvent les nouveautés, les évolutions d'une organisation, de moyens ... Elle a une relation de confiance avec son aide à domicile, qui apparaît alors comme un acteur clé de l'accompagnement du changement. Ce professionnel peut assurer un rôle de relais dans l'intégration d'aides technologiques, en montrant le fonctionnement, être un support pour son usage. C'est pourquoi la formation des professionnels du domicile est essentielle et conditionne le développement des technologies.

Avez-vous une demande particulière ?

Nous avons besoin d'avoir un pilote, un accompagnement dans l'innovation sociale. Renforcer le partenariat avec TASDA permet de répondre plus spécifiquement aux besoins de l'utilisateur (être au plus près de chaque personne accompagnée) par la complémentarité des aides (humaines, technologiques).

ADPA Isère
7 rue du Tour de l'Eau – CS 60123 Saint Martin d'hères
Tél : 04 76 40 05 58 accueil@adpa38.fr <http://www.adpa38.fr>

Notre prochain portrait :

Humanis - Caisse de retraite